*Communiqué de presse*
*Swiss Life Suisse*

SwissLife

Zurich, le 26 novembre 2026

## Panorama de la prévoyance en Suisse: 71% des personnes interrogées souhaitent vivre dans leurs propres murs à la retraite

**Selon la nouvelle étude Swiss Life, trois personnes sur cinq sont satisfaites de leur situation financière, une proportion égale à celles qui reprendraient a posteriori les mêmes décisions financières. Par ailleurs, une personne sur dix vit dans un ménage ayant des retards de paiement d'impôts. Une nette majorité des personnes interrogées souhaite vivre dans son propre logement une fois à la retraite, et seule une personne de 40 à 80 ans sur trois peut s'imaginer déménager lors de cette phase de la vie.**

- **Une personne sur trois considère un investissement sur le marché des capitaux ou l'acquisition d'un bien immobilier comme la meilleure décision financière qu'elle ait prise jusqu'à présent. 61% des personnes interrogées ne regrettent aucune de leurs décisions financières.**
- **15% vivent dans un ménage qui a un ou plusieurs arriérés de paiement, un taux qui monte à 29% chez les familles monoparentales. Une personne sur dix vit dans un ménage avec des retards de paiement d'impôts.**
- **Seules 28% ont réfléchi au montant dont elles disposeront à la retraite. Meilleures sont leurs connaissances financières, mieux les personnes interrogées se sentent préparées à la retraite.**
- **71% des personnes de 18 à 80 ans souhaitent vivre dans leurs propres murs à la retraite, tandis que seules 19% d'entre elles peuvent s'imaginer vivre dans un logement pour personnes âgées ou une colocation de personnes âgées (11%).**
- **Les personnes à l'âge de la retraite sont plus souvent satisfaites de leur situation en matière de logement que celles en âge d'exercer une activité lucrative. Les propriétaires de 65 à 80 ans le sont plus souvent que les locataires du même groupe d'âge.**
- **52% des propriétaires de 40 à 64 ans ont réfléchi à leur capacité de financer leur hypothèque à la retraite.**
- **Une personne de 40 à 80 ans sur trois peut s'imaginer déménager à l'âge de la retraite.**

Dans l'édition 2026 de la série d'études «Panorama de la prévoyance en Suisse», Swiss Life se penche non seulement sur la situation financière et la prévoyance vieillesse de la population suisse, mais aussi sur les souhaits et réalités de cette dernière en matière de logement à la

retraite. Comme l'année précédente, trois personnes sur cinq sont satisfaites de leur situation financière. La situation financière d'une personne sur cinq s'est améliorée par rapport à l'année précédente. En revanche, une personne sur trois indique que la sienne s'est détériorée. C'est le plus souvent le cas des familles monoparentales et le moins souvent, des couples sans enfants.

**La majorité ne regrette aucune de ses décisions financières**

Lorsqu'on leur demande quelle est la meilleure décision financière qu'elles aient prise jusqu'à maintenant, un tiers des personnes interrogées par Swiss Life citent un aspect lié aux investissements et à la constitution de fortune, par exemple l'acquisition d'un bien immobilier (20%) ou des placements sur les marchés des capitaux (14%). 61% des personnes interrogées ne regrettent aucune de leurs décisions financières. «Les personnes qui regrettent une de leurs décisions financières citent souvent des erreurs en matière d'investissements, dans la gestion de leurs finances et de leur épargne ou en matière de prévoyance ou d'assurances», explique Nadia Myohl, responsable research Prévoyance chez Swiss Life Suisse. La population suisse se montre également optimiste quant à son avenir financier: 42% des personnes interrogées pensent que leur situation financière sera meilleure dans cinq ans.

**Une personne sur dix vit dans un ménage avec des retards de paiement d'impôts**

55% des personnes de 18 à 80 ans vivent dans un ménage qui peut mettre de l'argent de côté et 2% s'endettent. La marge de manœuvre financière dépend également de la situation du ménage: les ménages en couple (57%) sont plus souvent en mesure d'épargner que les familles monoparentales (40%), qui s'endettent aussi plus souvent (9%). Ainsi, 29% de ces dernières vivent dans un ménage avec au moins un type de retard de paiement. Il s'agit notamment de factures impayées (12%), d'arriérés de primes d'assurance maladie (15%) ou de loyers ou d'intérêts hypothécaires dus (5%). Certes, à 15%, la proportion de ménages ayant au moins un retard de paiement est plus faible dans la population globale, mais là aussi, une personne sur dix vit dans un ménage ayant des factures fiscales en souffrance.

**Mieux se préparer à la retraite grâce à de bonnes connaissances financières**

La caisse de pensions et le pilier 3a jouent un rôle de plus en plus important dans la sécurité financière. En effet, de plus en plus de personnes perçoivent des prestations du pilier 3a et de plus en plus de femmes en particulier touchent des prestations de caisse de pensions. Ces deux formes de prévoyance sont toutefois liées à l'activité lucrative, ce qui s'avère décisif, notamment en matière de caisse de pensions: les personnes dont le taux d'occupation est supérieur à 50% sont bien plus souvent affiliées à une caisse de pensions que celles dont le taux d'occupation est plus faible ou qui n'exercent pas d'activité lucrative. La prévoyance signifie aussi disposer d'une vue d'ensemble de sa situation financière à la retraite. Or, tout le monde ne le fait pas, loin de là: «Seules 28% des personnes de 18 à 64 ans se sont déjà demandé de quelle somme elles disposeront une fois à la retraite. Plus les personnes interrogées sont âgées, plus elles ont

tendance à s'intéresser à la question», explique Nadia Myohl. Par conséquent, seules 48% des personnes de 40 à 64 ans se sentent bien préparées à la retraite. Cela est plus souvent le cas des personnes ayant de bonnes connaissances financières que de celles qui en manquent.

**Les personnes de plus de 65 ans sont plus souvent satisfaites de leur logement que les personnes plus jeunes**

Une nouvelle phase de la vie entraîne souvent des changements en matière de logement: par exemple, les jeunes qui viennent de quitter le nid familial vivent souvent en colocation ou sont locataires. Avec l'âge, le taux de logements en propriété augmente et atteint son pic au début de la retraite: 58% des 65 à 74 ans vivent dans leurs propres murs. 71% des personnes de18 à 80 ans indiquent préférer rester dans leur propre maison ou appartement une fois à la retraite. Seules 19% d'entre elles s'imaginent vivre dans un appartement pour personnes âgées et 11%, dans une colocation de personnes âgées. Dans l'ensemble, les personnes de 65 ans et plus sont plus souvent satisfaites de leur situation en matière de logement que les personnes en âge de travailler. Parmi les personnes âgées, cela est nettement plus fréquent chez les propriétaires (95%) que chez les locataires (82%). En termes de nombre de pièces et de mètres carrés, les unités d'habitation des personnes de 65 à 80 ans ne sont en moyenne pas plus grandes que celles des moins de 65 ans.

**La moitié des personnes interrogées réfléchit à ses charges hypothécaires une fois à la retraite**

La moitié des personnes de 18 à 80 ans interrogées par Swiss Life considèrent la propriété du logement comme une partie de la prévoyance vieillesse. Cela est plus souvent le cas des propriétaires (66%) que des locataires (42%). La propriété du logement et la prévoyance vieillesse sont en partie étroitement liées; 25% des propriétaires ont recouru à un versement anticipé pour l'achat d'un logement. 36% des locataires prévoyant d'acheter un logement au cours des cinq prochaines années souhaitent utiliser des fonds de prévoyance à cet effet. En revanche, une autre question se pose en ce qui concerne la retraite: les charges de l'hypothèque resteront-elles supportables? 52% des propriétaires de 40 à 64 ans ont déjà réfléchi à cette question. Cette proportion passe à 70% chez les 55 à 64 ans. Par conséquent, seules 2% des personnes de 65 à 80 ans ont dû vendre leur logement en propriété en raison d'une capacité financière insuffisante à la retraite.

**Une personne sur trois peut s'imaginer déménager à l'âge de la retraite**

Les personnes en âge d'être retraitées ne déménagent plus que rarement. Lorsque c'est le cas, elles restent le plus souvent dans les environs et emménagent généralement dans des unités d'habitation plus petites. Néanmoins, 34% des 40 à 80 ans peuvent s'imaginer déménager à l'âge de la retraite; 47% l'excluent et 18% ne le savent pas encore. Ce sont surtout des raisons liées au logement lui-même qui plaident en faveur d'un déménagement: trop grand, non adapté aux

personnes âgées ou entretien trop fastidieux. «Les raisons sentimentales représentent le principal facteur s'opposant à un déménagement, en particulier chez les propriétaires: de nombreuses personnes ne veulent pas quitter leur quartier ou se sentent attachées à leur lieu de résidence ou à leur logement», explique Nadia Myohl. Les personnes ne souhaitant pas déménager envisageraient toutefois de le faire si leur état de santé venait à se détériorer, en cas de décès de leur partenaire ou si elles pouvaient obtenir un logement abordable à proximité.

Vous pouvez télécharger ici l'étude complète *«Panorama de la prévoyance en Suisse»* au format PDF.

Vous trouverez ici tous les documents ainsi que des informations supplémentaires.

**A propos de la méthodologie**

Pour le compte de Swiss Life, l'institut d'études de marché ValueQuest a réalisé en mai 2026 une enquête représentative de la population linguistiquement assimilée de la Suisse alémanique, de la Suisse romande et du Tessin. Les échantillons ont été réalisés à parts égales dans les panels en ligne de YouGov et d'amPuls. Cette enquête en ligne a été menée auprès de 4019 personnes âgées de 18 à 80 ans. La marge d'erreur de l'enquête est de 1,55% pour l'ensemble de l'échantillon, sur la base d'un écart type de 0,5 et d'un niveau de confiance de 95%. Le questionnaire a été développé par Swiss Life avec l'aide de ValueQuest. L'étude s'appuie également sur différentes séries de données de l'Office fédéral de la statistique (notamment le relevé structurel et l'enquête sur les revenus et les conditions de vie) et sur d'autres sources publiques (OCDE, SECO, BNS). L'évaluation des données, l'analyse et la rédaction ont été effectuées par les autrices et auteurs de Swiss Life.

**Informations**

**Media Relations**
Téléphone +41 43 284 77 77
media.relations@swisslife.ch

www.swisslife.ch

**Suivez-nous sur LinkedIn**
Swiss Life Suisse

**Informations complémentaires**
Vous trouverez tous les communiqués de presse à l'adresse swisslife.ch/communiques

**Swiss Life Suisse**
Swiss Life Suisse est le prestataire leader en Suisse pour les solutions complètes en prévoyance globale et en finances. L'entreprise compte environ 1,4 million de personnes assurées et plus de 50 000 entreprises clientes. Les solutions de prévoyance et de placement pour la clientèle privée ainsi qu'une large offre dans le domaine de la prévoyance professionnelle font partie de son cœur de métier. Swiss Life Suisse transmet en outre des produits partenaires, notamment dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance de choses. Près de 2500 collaboratrices et collaborateurs s'engagent en faveur de la liberté de choix financière

des clientes et clients. Avec plus de 1700 conseillères et conseillers, Swiss Life est présente dans toutes les régions de Suisse.

Swiss Life Suisse fait partie du groupe Swiss Life, qui propose à sa clientèle privée et Entreprises un conseil global et personnalisé ainsi qu'un large choix de produits propres et de produits partenaires sur les marchés clés que sont la Suisse, la France et l'Allemagne. Sise à Zurich, l'entreprise trouve ses origines dans la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, fondée en 1857. Elle emploie environ 11 000 collaboratrices et collaborateurs et dispose d'un réseau de distribution de près de 17 000 conseillères et conseillers.



Film d'entreprise de Swiss Life